

David Trottin, architecte, membre de Périphériques, groupement chargé de coordonner le travail des différentes équipes retenues pour concevoir les bâtiments de la rue Pierre-Rebière

« PARFOIS, ON NE NOUS DEMANDE PAS NOTRE AVIS »

L'architecte a-t-il un rôle à jouer en matière de mixité sociale ?

Les conditions de base de la mixité se décident en amont du travail de l'architecte, elles découlent de la volonté des pouvoirs publics de rapprocher logements publics et privés après des décennies de séparation spatiale. Quant au rôle de l'architecte, il dépend des contextes. Parfois, nous sommes associés tard dans l'opération et on ne nous demande pas notre avis. Mais nous avons de plus en plus souvent des possibilités d'influencer le programme. Dans ce cas, la maîtrise d'œuvre s'approprie l'amont et ne se contente pas de répondre à un concours. Il y a désormais plus de place pour les propositions des différents acteurs (architectes, mais aussi sociologues). Aujourd'hui, un vrai projet d'architecte doit s'intéresser à la programmation, sinon l'architecte n'aura fait que la moitié de son travail.

Si c'était à refaire, pensez-vous que la rue Rebière serait conçue de la même façon ?

Il a y des chances que non. Avoir construit des logements privés dans ce quartier de logements sociaux témoigne d'un effort pour introduire de la mixité. Mais la mixité, c'est plus que mettre les gens ensemble, il faut qu'ils se rencontrent. Sur ce point, les pratiques ont beaucoup évolué en dix ans. Rue Pierre-Rebière, vous avez des bâtiments consacrés aux logements sociaux et des bâtiments privés. Après ce chantier, nous avons commencé à construire des bâtiments où les deux types de logements cohabitent, chacun disposant de sa cage d'escalier. Désormais, il faut aller encore plus loin et retrouver la mixité sur un même palier. Quand on répartit les profils, il est plus facile de vivre ensemble. Certes, le bailleur social aime traditionnellement avoir sa propre cage d'escalier, il n'aime pas trop les copropriétés et préfère assurer lui-même la gestion de l'immeuble. Mais nous

sommes arrivés à un niveau de maturité qui permet cette ultime évolution. C'est la prochaine étape.

Il y a aussi de plus en plus d'espaces partagés dans les programmes, ce qui n'était pas le cas à l'époque.

C'est vrai, j'avais participé au même moment à un concours pour une centaine de logements porte de La Chapelle, nous avions un jardin partagé dans notre proposition. « *Ingérable* », « *ça coûte cher en entretien* », « *ça cause des problèmes* », nous avait répondu le bailleur social Paris Habitat. Les choses ont bien changé : les gestionnaires de logements sociaux, comme les promoteurs privés, sont souvent partants quand on leur propose des espaces partagés. En cause : la pression politique, de la Ville, mais aussi les nouvelles attentes des Parisiens. Ces derniers n'étaient peut-être pas prêts à l'époque pour ce genre de choses, et notamment pour se regrouper en associations pour gérer ces espaces.

PROPOS RECUEILLIS PAR **A. B.**